

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT et SUD

Déclaration liminaire des syndicats CGT et SUD au CTR de l'Insee du 3 juillet 2014 Activité - bilan social

A l'occasion du lancement de votre démarche de réflexion stratégique sur l'Insee à l'horizon 2025, vous avez envoyé aux agents un questionnaire sur leur perception des valeurs de l'institut, des principaux facteurs de changements dans les 10 ans à venir, des pratiques professionnelles et des missions de la statistique publique. Nombreux sont les agents qui ont tenté de répondre à ce questionnaire...mais aussi nombreux sont ceux qui restent dubitatifs quant à l'usage que vous pourrez faire de leurs réponses, dans un contexte où beaucoup ont le sentiment de ne pas être entendus, ni reconnus à leur juste valeur.

Sur chacun des grands sujets évoqués dans ce questionnaire, les représentant-e-s des personnels que nous sommes avons des choses à dire. Nous les exprimons depuis longtemps et les échanges de ce jour autour du rapport d'activité et du bilan social de l'Insee pour l'année 2013 sont l'occasion de les répéter. Nous reconnaissons l'amélioration de la qualité des documents transmis, avec une présentation plus littérale de l'activité de chacune des grandes directions de l'Insee, qui permet des échanges plus éclairés. Nous reviendrons au cours de nos débats, et à travers nos motions, sur un certain nombre de sujets spécifiques pour chacune de ces directions.

Cependant, nous regrettons que vous ne proposiez pas une analyse plus synthétique de cette activité. Car une lecture attentive et transversale des documents proposés montre que la plupart des « facteurs de changement » que vous entrevoyez pour les années à venir correspondent à des évolutions qui sont déjà bien à l'œuvre au sein de notre institut, et plus largement au sein du système statistique public (SSP).

- En premier lieu, nous constatons la part croissante prise par les réponses aux commandes et règlements européens dans l'activité globale du SSP, et ce dans un cadre de moyens de plus en plus contraints par les politiques d'austérité imposées par les gouvernements successifs. Selon votre rapport, la réponse à ces demandes correspond à la moitié de la production statistique. Au-delà de la production proprement dite, ce sont bien souvent aussi les concepts et conventions qui sont cadrées par ces demandes. Cette évolution nous interroge quant aux marges de manœuvre qui restent à disposition de l'institut pour répondre dans le même temps aux demandes exprimées aux niveaux national et local.

Nous demandons donc que vous nous présentiez un bilan, sur l'ensemble de l'activité du SSP, des arbitrages qui sont faits non seulement en positif, mais également « en négatif » face aux demandes qui s'expriment à différents niveaux, et par différents publics. Ces arbitrages se traduisent par un désengagement de l'Insee et de la statistique publique vis-à-vis des demandes exprimées par les publics « non institutionnels » ou au niveau local. La politique menée par la direction de l'Insee vis-à-vis des directions régionales en témoigne. La maigre partie de votre rapport consacrée à décrire l'activité des directions régionales est particulièrement éloquente. Selon vous, les restructurations et transferts de travaux constitueraient la principale activité en région. Au cours des 10 dernières années, les DR ont perdu un quart de leurs effectifs. C'est une politique que nous dénonçons depuis longtemps. Celle-ci doit dès maintenant être réorientée sérieusement à l'heure où l'annonce brutale d'une réforme territoriale organisée sans concertation citoyenne risque de mettre à mal une fois de plus les services publics rendus aux citoyens sur les territoires.

Nous réaffirmons une nouvelle fois notre exigence du maintien de l'ensemble des établissements actuels de l'Insee, avec l'apport de travaux diversifiés et valorisants pour chacun des agents.

- Une autre évolution particulièrement marquante et préoccupante n'est pas analysée dans ce rapport : celle du désinvestissement de l'Insee par rapport à ses missions d'enseignement et de recherche, depuis le passage en établissement public du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes). Or, la direction du Genes ne fait pas mystère de son orientation stratégique axée sur la seule recherche du bénéfice et le développement des secteurs « porteurs » financièrement, au détriment de tout un ensemble de recherches fondamentales comme la sociologie quantitative ou les méthodes en statistiques d'enquêtes. Les deux laboratoires du Centre

de recherche en économie et statistique (Crest) consacrés à ces domaines de recherche sont aujourd'hui menacés dans leur existence même.

La direction du Genes ne fait pas non plus mystère de sa volonté de se débarrasser de ses liens avec l'Insee : les conventions liant l'Insee et le Genes n'ont pas été reconduites, les agents Insee qui partent du Genes ne sont pas remplacés par des personnels de l'institut, ceux qui postulent au Genes sont récusés; quant à ceux qui y exercent encore leurs fonctions, ils sont dénigrés voire harcelés. Nous rappelons que l'Insee a transféré au Genes la technologie d'accès sécurisé aux données pourtant élaborée en son sein, lui a délégué ses missions d'enseignement et recherche, ses activités de formation continue et la formation de ses cadres. Nous rappelons également que l'Insee doit exercer la tutelle sur le Genes au nom du ministère. Or, seulement trois ans après la séparation des deux entités, l'Insee n'arrive ni à se faire entendre sur les orientations en matière de formation et de recherche, ni à protéger ses personnels en fonction au Genes.

La situation nécessite une implication immédiate de la direction de l'Insee auprès du Genes pour mettre fin à ces dérives.

- Une autre évolution mériterait également d'être analysée et documentée de manière transversale à l'activité des différentes directions : celle de la contribution de plus en plus importante de l'Insee à un ensemble de politiques mises en place avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et la Modernisation de l'action publique (MAP), notamment aux programmes dits de « simplification » ou de « modernisation » administrative, avec leurs corollaires que sont la mise en place de l'Open Data, la participation à des programmes pilotés dans un cadre interministériel et le recours de plus en plus fréquent à l'utilisation de données d'origine administrative voire privée. Un bilan sérieux doit être fait sur ces contributions car elles nous interrogent parfois sur le positionnement de l'Insee vis-à-vis des droits de tirage exercés sur lui par certaines autorités de l'Etat, ou encore sur les circuits de transmission de données individuelles entre des administrations exerçant des missions aussi différentes que celles de contrôle et de production statistique.

De la même façon, nous nous interrogeons sur la vision stratégique de la direction de l'Insee face au développement du Big Data et du changement de paradigme introduit par les « data scientists », pour qui la donnée n'est plus construite mais « donnée » et analysée, sans savoir ce qu'elle est censée mesurer.

Face à ces évolutions de fond, **nous voulons que les réflexions engagées au sein de l'institut réaffirment un certain nombre d'exigences et de valeurs professionnelles auxquelles la statistique publique ne peut déroger : indépendance de l'institut, respect des libertés individuelles, maîtrise des méthodes et conditions de production des statistiques publiques produites au service de l'intérêt général.**

- Enfin, nous regrettons que votre présentation de l'activité du secrétariat général minore les difficultés de fonctionnement de ce service, en dépit de tous les efforts déployés par les agents de la sphère ressources humaines pour assurer le meilleur service à leurs collègues. Ces difficultés découlent d'une réorganisation mal pensée et mal coordonnée imposée par la direction, et de la mise en place d'outils dont les dysfonctionnements perdurent bien au-delà de leur phase de déploiement et sont quotidiennement préjudiciables aux agents.

Les données brutes fournies dans le cadre du bilan social, dont vous ne proposez aucune analyse, révèlent une fois de plus l'absence de réelle politique de valorisation des carrières : l'obtention d'un maigre plan ministériel de qualification au titre de l'année 2014 pour les passages de C en B (18 postes) ou de B en A (7 postes) ne vient pas compenser les blocages générés par les baisses des taux de promotion, qui s'aggravent d'une année sur l'autre. Ces données révèlent également la dégradation des conditions de travail des agents : les baisses d'effectifs et la part croissante prise par les activités de « reporting » ou de gestion des restructurations se traduisent par une intensification de la charge de travail, dont témoignent le nombre de congés déposés sur les CET (équivalent de 22 ETP) ou encore le nombre d'heures écrêtées à la fin de chaque mois (équivalent de 17 ETP sur un tiers seulement de l'année, sans prise en compte des écrêtements journaliers).

Une fois de plus, nous demandons que la direction de l'Insee mette en œuvre une politique de gestion des personnels respectueuse de chacun-e et qu'elle reconnaisse le travail des agents à sa juste valeur.